



NONGLARD MUNICIPAL



JANVIER 2008



- 1 LE MOT DU MAIRE
- 2 VOIRIE / P.L.U.
- 3 C.C.F.U. / S.C.O.T.
- 4 BATIMENTS COMMUNAUX
- 5 URBANISME
- 6 - 7 BUDGET 2007
- 5 C.C.A.S.



INFOS DIVERSES

- 9 NOS JOIES, NOS PEINES
- 11 ENVIRONNEMENT
- 11 - 12 HISTOIRE DE NONGLARD



VIE ASSOCIATIVE
VIE LOCALE

- 12 ADMR / AFN / AMICALE LOUVAGNY-NONGLARD
- 13 APE
- 14 - 15 CLASSE DE MER AU CAP FRÉHEL
- 16 - 17 COMITÉ D'ANIMATION DE NONGLARD
- 18 ASSOCIATION P'TITS LOUPS / BIBLIOTHÈQUE
- 19 ÉCOLE
- 20 INFORMATIONS UTILES

RESPONSABLE DE PUBLICATION :
Bernard Carlioz

RÉDACTION :
Commission de Communication

PHOTOS :
B. Carlioz, J. F. Bocquet, O. Vorms et Associations de Nonglard

CONCEPTION :
CD Création Numérique - Épagny
04 50 22 82 64

IMPRESSION :
PHOTOPLAN - Annecy

Le Mot du Maire



Pour ce dernier numéro du mandat, réalisé sous la forme et le principe des précédents, je voudrais mettre en avant et remercier celles et ceux qui, au fil des années, ont permis toutes les réalisations, dans son sens le plus large, matérielles, culturelles... et vous êtes nombreux !

- Le conseil municipal qui a travaillé de manière assidue sur des dossiers très différents allant de la gestion du quotidien aux choix et orientations concernant le devenir de notre commune : développement, protection... Toujours attentifs aux besoins de nos concitoyens et soucieux de l'intérêt collectif, communal et intercommunal, nous avons fait des choix, dans le cadre des règles locales et nationales, et pris des positions en équipe solidaire et responsable.
 - Le personnel communal, les enseignants, tous très impliqués dans l'accomplissement de leur tâche, et allant parfois au-delà de leur missions de base, pour votre service, celui de vos enfants, pour un meilleur service public !
 - Les représentants des associations : votre rôle de bénévoles est important au sein de votre équipe, bien sûr, et s'étend au-delà, car il contribue, à travers les nombreuses activités et services proposés aux habitants, aux enfants (scolaires et extrascolaires) à une meilleure qualité de vie. Vos actions, destinées à tous, favorisent les rencontres, la convivialité, valeur qui ne se revendique pas, mais se crée grâce à vos actions, se vit et s'entretient par la participation de chacun.
- Le Conseil Municipal, à travers la vie locale et autres commissions, s'est attaché à faciliter l'interaction sur le principe "aide-toi, le ciel t'aidera" ou plus actuel : "gagnant - gagnant". La rénovation des bâtiments publics, la réalisation de l'espace loisirs, sont des signes forts de notre engagement. La présence constante d'élus aux réunions, assemblées générales, soirées et animations a accompagné et soutenu votre engagement collectif.

Je me félicite de cette collaboration et remercie chacun de vous pour la part qu'il a prise à bâtir, et à faire grandir.

2008 est une année d'élections pour les communes et nous serons amenés à élire de nouveaux conseillers ; une partie du conseil actuel ne souhaitant pas se représenter, un renouvellement est assuré. Quelques-uns d'entre vous seront portés à cette fonction, exaltante, mais exigeante :

"Qui parvient à concilier son devoir avec son vouloir, mérite le pouvoir"

Tous mes vœux accompagnent ceux qui s'engageront au service de notre commune et qu'en cette nouvelle année chacun voit se réaliser ses souhaits les plus chers.

Le maire, Bernard CARLIOZ





ECLAIRAGE PUBLIC

En 2007, l'entretien courant est réalisé sur la voirie communale, avec une concentration

des moyens sur les travaux concernant la route de Chez Collomb. Sur cette voie, le réseau d'eau potable est remplacé par la CCFU, la pose du collecteur des eaux usées est réalisée par le SILA et la réfection du collecteur des eaux de pluie est à la charge de la commune.

Toutes ces interventions sont gérées en étroite collaboration entre ces trois collectivités et les riverains. La circulation automobile est actuellement perturbée mais dès la fin du chantier, elle sera rétablie sur une voirie remise à neuf.

Huit plaques de maisons ont été achetées par la municipalité et seront fournies gratuitement aux nouvelles constructions en cours ou en réalisation sur la commune. L'éclairage public est maintenu en bon état de fonctionnement par la Sté Porcheron qui, cette année, a remplacé huit lampes défectueuses. A la salle des fêtes, le raccordement de luminaires de façade sur l'éclairage public conforte l'accès aux conteneurs de tri sélectif.

Le passage du chasse-neige est toujours assuré par le GAEC Les Trois Bouleaux.

Une paire de chaînes a été achetée pour assurer la sécurité de l'engin de déneigement.

RAPPEL

Facilitez le passage du chasse-neige. Pensez à préserver la sécurité de tous en stationnant votre véhicule dans votre propriété ou correctement sur un parking.

Des sacs de sel sont mis à votre disposition par la municipalité pour vous permettre d'en répandre exclusivement sur la voie communale aux abords de votre habitation en cas d'urgence. La commission Voirie se tient à votre disposition pour vous indiquer leur emplacement.

COMITE CONTRE LA GRELE

Toujours vaillants et vigilants, Messieurs François Combet et Jean Bodeau activent les 'pas de tir' des fusées fournies par le Comité de lutte contre la grêle dont M. Gruffy est le Président.

CHEMINS

Le chemin des Savus est rendu plus carrossable pour un accès éventuel au Hameau de Sur la Ville lors des travaux sur la route de Chez Collomb.

RAPPEL

Pensez à inspecter vos plantations limitrophes pour éliminer les branches ou les arbres pouvant devenir dangereux.

En cas de sinistre votre responsabilité personnelle sera très certainement engagée.

P.L.U.

Au moment où se rédigent les articles du bulletin, l'enquête publique du PLU se termine : étape importante pour vous, et conclusion d'un long et important travail de la part du Conseil Municipal. Se projeter à 10 ou 20 ans ne se fait pas sans réflexion, confrontation sur l'équilibre, développement et protection ; au-delà des vues de chacun de nous, se faisant rapporteur dans son quartier de vos préoccupations, les obligations auxquelles sont tenus les PLU, sont parfois difficiles à transcrire sur plan : "densifier" c'est-à-dire construire "plus", "bien", "pas cher", économiser le foncier qui, lui, est cher... Il n'est pas impossible que le rêve de chaque français de posséder terrain et villa ne se brise.

Vous mesurez aussi bien que nous la difficulté d'accès au logement et la nécessité de proposer des loyers abordables aux revenus les plus modestes. Nous avons à traduire concrètement dans notre PLU les termes : activité, environnement, développement, "mixité sociale", logements aidés, quotas, cohérence. Ces évolutions nécessiteront plus de service à la population, d'où un indispensable renforcement de la solidarité intercommunale.

La volonté d'un développement mesuré, l'affichage du soutien à l'agriculture, la maîtrise des investissements publics par un "regroupement" autour des secteurs viabilisés ont conduit à ce PLU.



Les habitants de Sur la Ville se sont inévitablement trouvés gênés par les travaux sur la Route de chez Collomb, et les voies en amont. Merci à ceux qui savent faire preuve de compréhension vis-à-vis de l'entreprise qui travaille pour vous apporter service et qualité environnementale ; un tel chantier sur une voie étroite, n'est pas simple à organiser : un peu plus de 1000 m de tuyaux d'assainissement sous la maîtrise du SILA, près de 500 m pour l'eau réalisés par la CCFU, la réfection du chemin des Savus et 200 m de pluvial financés par la commune, nécessitent du temps et des ajustements techniques et financiers. Une remise en état complète de la route de chez Collomb doit se réaliser, grâce à un financement partagé par les 3 collectivités et ce sera près de 700 000 euros investis dans ce secteur de notre commune.

Le seul budget communal, ne pourrait absorber une telle charge et c'est à ce résultat que l'on mesure les raisons qui ont conduit à l'intercommunalité et qui justifient les choix des Elus dans le passé. A notre tour, par le paiement de la redevance d'assainissement, (1,252 euros/m³), ajoutée au prix de l'eau, nous aiderons à réaliser des réseaux pour des communes non desservies...

Ces travaux achevés, branchez vous rapidement pour faire partie des 85% des habitants de la commune raccordés au collectif.





Au cours de l'année 2007, la commission "Bâtiments Communaux" a été fortement sollicitée afin de réaliser les travaux d'entretien, la remise en état et la modernisation des bâtiments dont la municipalité a la charge. La rénovation de l'église, commencée en 2006, s'est terminée par son inauguration le dimanche 4 mars par Monseigneur Yves Boivineau, évêque du diocèse d'Annecy.



Monseigneur Yves Boivineau, évêque du diocèse d'Annecy.

FOYER

L'installation de 3 unités de traitement d'air dans le faux plafond a apporté une nette amélioration du système de chauffage. Les unités, mieux réparties, permettent un chauffage plus efficace et plus silencieux. Il ne devrait pas gêner les occupants de la salle, surtout lors des réunions ou conférences. De plus, l'isolation apporte un confort supplémentaire et diminue le coût du chauffage.

Le faux plafond, vétuste, a été déposé et remplacé par des plaques de dimensions standard afin de fixer des pavés lumineux encastrés.

Une mise aux normes du tableau électrique, l'installation du compteur EDF à l'extérieur et la modification de puissance permettent une meilleure sécurité d'utilisation du bâtiment.

La peinture de la grande salle et du hall a été refaite entièrement, avec un choix de couleurs plus gaies.

Une amélioration de service dans le secteur des cuisines sera étudiée dans le cadre du prochain budget 2008.

Après tous ces travaux, la commune offre un outil agréable à tous ceux qui utilisent le bâtiment. Un effort est demandé à tous pour qu'il garde cet état de fraîcheur le plus longtemps possible.



PRESBYTÈRE

Le crépissage extérieur a été refait entièrement avec une teinte en harmonie avec les bâtiments communaux voisins. Tous les volets ont été changés (il y avait auparavant 5 types de volets différents). Les avant-toits et la menuiserie extérieure, déjà bien délavés, ont été poncés et repeints.



ECOLE

Pour tout le bâtiment regroupant les classes, la bibliothèque, la garderie et l'appartement au premier étage, les volets et l'avant-toit ont nécessité un ponçage et l'application de trois couches de peinture de protection.

Pour les locaux de la classe des grands, le remplacement des WC et du lavabo offre des toilettes plus fonctionnelles et adaptées.

Dans la cour des écoles, des travaux concernant la fixation du grillage vont améliorer la sécurité.

Dans les classes, le branchement des appareils informatiques a été sécurisé.

Tous ces travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires pour ne pas perturber le fonctionnement.

D'autres travaux ont été réalisés dans l'appartement situé au dessus de l'école : remplacement du revêtement de sol, changement des éléments de la salle de bains, réfection des peintures.



LE PERMIS DE CONSTRUIRE FAIT PEAU NEUVE...

Comment procéder pour déposer le dossier de permis de construire ?

Où puis-je trouver les nouveaux formulaires ?

Les formulaires sont disponibles en mairie et sur le site Internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables, sur le site de certaines communes et sur les sites des DDE (se renseigner à la mairie ou à la DDE). On peut remplir les formulaires en ligne sur internet.

Où déposer ou envoyer mon dossier ?

Les demandes de permis de construire et les déclarations préalables de travaux sont à déposer en mairie, soit directement au guichet, soit par courrier avec accusé réception. Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé, périmètre de la Lanterne des Morts), renseignez-vous à la mairie.

DES PROCÉDURES REGROUPÉES

Un régime d'autorisation et 5 déclarations...

permis de construire,
permis de démolir,
autorisation pour les installations et travaux divers,
autorisation d'aménager un terrain de camping,
autorisation de stationnement de caravanes,
autorisation d'aménager un parc résidentiel de loisirs,
autorisation de coupe et abattage d'arbres,
autorisation de lotir,
autorisation spéciale de travaux dans les secteurs sauvegardés,
autorisation spéciale de travaux dans les périmètres de restauration immobilière,
déclaration de travaux,
déclaration de clôture,
déclaration en cas de division de terrain non soumise à autorisation de bâtir,
déclaration en cas de division de terrain non destinée à l'implantation de bâtiments,
déclaration de création d'un terrain de camping pour moins de six tentes de campeurs.

...sont fusionnés en 3 permis !

Permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, et une déclaration préalable auxquels s'appliquent les mêmes règles de fond (RNU) et les mêmes règles d'instruction (délais, procédure).

AVANTAGES

- des champs d'application plus précis,
- des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande de délais,
- une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes lors du dépôt de la demande,
- simplification de contrôle de la fin des travaux.

INFORMATION COMMUNALE

Cette année, il y a eu 5 permis de construire et 9 déclarations de travaux soumis à l'ancienne réglementation. Comme vous pouvez le constater, le projet privé de la Résidence du Château est en cours de réalisation, mais celle des 9 logements locatifs de la Résidence des Tilleuls a pris du retard suite à des contraintes financières indépendantes de la volonté de la municipalité. A ce jour, le P.L.U. est en phase finale de réalisation. Le paysage d'urbanisation de notre commune est en pleine mutation contrôlée, il sera régi par l'application du P.L.U. dès qu'il sera approuvé.

RAPPEL

Avant d'engager toute modification à votre habitation et/ou à votre propriété (façades, abri de jardin, clôture, remblais...) veuillez consulter le secrétariat de la Mairie qui pourra vous conseiller pour un éventuel dépôt de dossier.



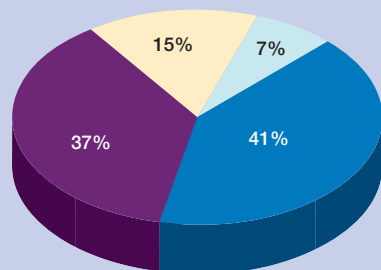
COMPTES ADMINISTRATIF 2007

FINANCES SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
011	Charges à caractères général	82 624,31
012	Charges de personnel	75 175,87
65	Autres charges de gestion courante	30 089,30
66	Charges financières	15 002,43
TOTAL		202 891,91
RECETTES		
002	Exédent de fonctionnement reporté	5 900,20
013	Atténuation de charges	785,77
70	Produits des services-ventes diverses	7 726,27
73	Impôts et taxes	176 843,78
74	Dotations et participations	102 536,98
75	Autres produits de gestion courante	19 274,00
76	Produits financiers	564,78
77	Produits exceptionnels	7 871,23
TOTAL		321 503,01
Excédent 2007 (R-D) =		118 611,10

Les principales dépenses sont affectées aux charges générales (énergie, chauffage, fournitures scolaires, assurances...) et de personnel.
Les principales recettes sont la dotation de l'état et les taxes locales (102 978 €) dont les taux (participation communale) ont été maintenus cette année.

Dépenses de fonctionnement

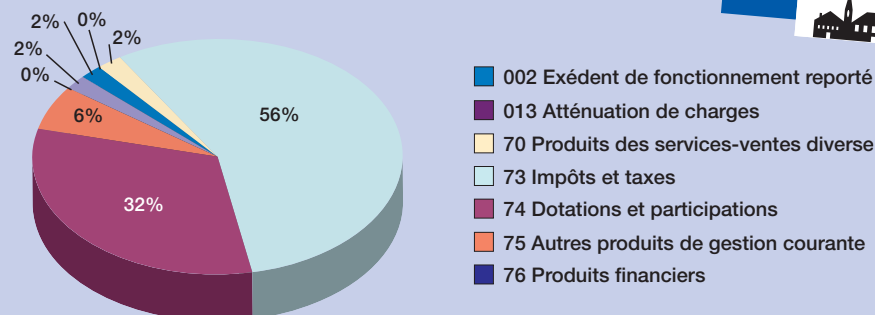


- 011 Charges à caractères général
- 012 Charges de personnel
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières

COMPTES ADMINISTRATIF 2007



Recettes de fonctionnement



- 002 Exédent de fonctionnement reporté
- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits des services-ventes diverse
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		
16	Remboursements d'emprunts/dettes	20 438,68
20	Immobilisations incorporelles (PLU)	9 028,51
21	Immobilisations corporelles	193 650,74
040	Opérations patrimoniales (SELEQ : constatation du programme 2004 dans le patrimoine)	126 322,63
TOTAL		349 440,56
RECETTES		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	42 507,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	181 448,76
13	Subventions d'investissement	85 190,85
16	Emprunts et dettes assimilées	860,00
23	Cession : Immobilisation corporelles en cours	999,60
041	Opérations patrimoniales (constatation de l'emprunt vis-à-vis du SELEQ et de la subvention-programme de 2004)	126 322,63
TOTAL		437 329,76
Excédent 2007 (R-D) =		87 889,20

Détail des dépenses d'investissement :

- 21 : Immobilisations corporelles :
- Renovation de l'Eglise (solde des travaux) : 23 235,10 €
 - Travaux à la Salle des Fêtes, au Presbytère et à l'Ecole : 126 372,91 €
 - Raccordement aux eaux usées salle des fêtes : 1 563,29 €
 - Travaux de voirie :
 - Réfection de la route du Chef-Lieu : 6 161,47 €
 - Aménagement de sécurité route de Quincy : 2 475,72 €
 - Travaux de remise en état chemin des Savus (en lien avec les travaux d'eau et d'assainissement gérés par la CCFU et le SILA) : 13 665,72 €
 - Diverses acquisitions (illuminations Noël, tables pour la salle des fêtes, nettoyeur, souffleur, chaînes pour chasse-neige) : 6 204,83 €

Détail des recettes d'investissement :

- 10 : Dotations, fonds divers et réserves :
- FCTVA : 16 417 €
 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 164 070,76 €
- 13 : Subventions d'investissement :
- Solde de la subvention concernant les travaux de rénovation de l'Eglise :
 - Etat : 9 537,35 €
 - Département : 62 573,50 €
 - Subvention skate park : 13 080 €
- Les travaux de rénovation des bâtiments communaux réalisés cette année donnent droit à une subvention qui sera attribuée en 2008 (environ 59 000 €).

INFOS MUNICIPALES



SORTIE ANNUELLE DES ANCIENS

Samedi 8 septembre, des nonglardiens et lovagniens de 60 ans et plus, ainsi que leurs conjoints partaient en car de bonne heure en direction de l'Isère.



Après le traditionnel café / croissants pris sur une aire d'autoroute, nous arrivions pour commencer la visite d'un jardin extraordinaire créé il y a 8 ans par une anglaise à l'emplacement d'une ancienne décharge de plastique. Ce jardin, magnifiquement paysagé autour de tourbières qui gagnent du terrain chaque année, offre aux regards une collection impressionnante de spécimens d'arbres, d'arbustes et de plantes assez rares. Les explications détaillées de la propriétaire nous ont permis d'apprécier toutes ces plantes. Une "fontaine pétrifiante" permet de déposer une couche de calcaire sur des objets entreposés sur des étagères, ce qui leur donne l'aspect d'être taillés dans une pierre calcaire.

C.C.A.S



C'est avec des plants de "mimosa sensitif" que certains ont pris le bateau à roue en bas du jardin pour une promenade tranquille le long de l'Isère au cours de laquelle nous avons pu admirer les roselières peuplées d'oiseaux aquatiques.

Après un bon repas composé de mets locaux, nous sommes allés visiter la grotte de Chorance dont l'entrée donne sur la partie haute de la montagne. Dès qu'on entre dans cette grotte, on se sent pénétré par une atmosphère magique et la visite ménage quelques effets de son et lumière pour mettre en valeur les différentes salles. C'était vraiment magnifique et cette grotte nous laissera de très beaux souvenirs.



NOS JOIES, NOS PEINES...

Si vous ne désirez pas faire figurer les événements d'état-civil (naissance, mariage, décès) concernant votre famille, vous avez la possibilité d'en informer la mairie durant la première quinzaine de janvier de chaque année et ceux-ci ne paraîtront pas dans le bulletin municipal qui concerne l'année écoulée.

INFOS DIVERSES



MARIAGES

GOLLIET Philippe et SUBLET Catherine le 20 janvier 2007

DA COSTA MESQUITA José et SANDRIN Brigitte le 10 mars 2007



DÉCÈS

LYARD Hélène (Veuve SUBLET), le 11 janvier 2007 à Annecy

HUMBERT Aimé, le 29 juillet 2007 à Annecy

DUNOYER Marcel, le 29 novembre 2007 à Annecy

DUNOYER Emile, le 2 décembre 2007 à Annecy

NAISSANCES (à Annecy)

CARLIOZ Maëlia le 3 janvier 2007

GOLLIET Justine le 9 avril 2007

MOCELLIN-NAVILLOZ Emy le 26 juillet 2007

FAILLIE Joris le 29 août 2007



DEUX DÉCÈS FRAPPENT UNE FAMILLE LA MÊME SEMAINE

En fin d'année 2007, notre commune a été marquée par le décès de Marcel Dunoyer et de son neveu Emile Dunoyer.

Jeudi 29 novembre, **Marcel Dunoyer**, doyen de notre commune, nous quittait à 98 ans, presque centenaire. Gravement blessé dans la folie meurtrière de Dunkerque en 1940, il a supporté avec courage ses souffrances durant huit mois de captivité. De retour en 1941 dans son village natal, il a été au service de la mairie pour tenir les registres et, malgré son handicap, a travaillé à SNR pendant plus de trente ans. Homme discret, réservé de caractère, il ne cherchait pas les honneurs, bien qu'il eut souhaité plus de considération. La croix de guerre avec palme, décernée en 1968, reposant sur son cercueil recouvert du drapeau tricolore nous rappelle les faits : ancien combattant, ancien prisonnier mutilé, grand invalide de guerre, cette distinction est un des signes de respect et de reconnaissance de la nation envers cette génération victime de ces conflits. "Notre village, notre commune, et je crois pouvoir dire la France vous dit merci" (extraits du discours lors de sa sépulture).

Lundi 3 décembre, c'est **Emile Dunoyer** qui nous quittait brutalement. Homme de gentillesse et de dévouement, Emile s'est mis rapidement au service des personnes qui ont subi les conflits d'Afrique du Nord. En 1984, il a été élu vice-président, et ensuite président de l'association des anciens combattants, l'AFN de Nonglard. Les adhérents ont pu apprécier son engagement, sa gentillesse et sa discrétion. Le responsable cantonal lui a rendu hommage en reconnaissant Emile comme l'ami parfait sur qui il pouvait toujours compter et en précisant que son assiduité et son dévouement laisseront un grand vide difficile à combler. En s'adressant à la famille, il terminait par une note d'espoir :

*Au bout de la nuit, il n'y a pas la nuit mais l'amour
Au bout de la mort, il n'y a pas la mort mais la vie
Au bout du désespoir, il n'y a pas le désespoir mais l'espérance*
(citation Joseph Folliet).



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

En 2007, la météo désastreuse ne nous a pas permis de nous retrouver (associations, école) comme d'habitude pour collecter le long de nos chemins et de nos routes les objets qui y ont été "abandonnés". Toutefois la benne déposée à l'espace jeux a fait le plein : vous avez ainsi pu vous débarrasser des encombrants facilement... Ne désarçons pas et soyons prêts pour le prochain nettoyage de printemps avec le soleil au rendez-vous !!

HISTOIRE DE NONGLARD

UN PEU D'HISTOIRE...

Invité par le conseil municipal, Monsieur Gilbert Viviant, de l'Académie Salésienne, a fait une conférence sur le passé de Nonglard à la salle des fêtes le dimanche 25 mars 2007. Cette conférence, ouverte à tous, a été suivie par de nombreux habitants de Nonglard. Elle a suscité intérêt, questions et débats. Le conseil municipal remercie vivement Monsieur Viviant et Monsieur Perillat de l'Académie Salésienne pour cette manifestation.

Depuis sans doute une lointaine époque, Nonglard compte, outre le chef-lieu, quelques lieux-dits habités dont celui de Monthoux. D'après l'historien A. Gros le nom signifierait "petite montagne" du latin monteolus (1). Le hameau paraît s'être formé, comme s'est souvent le cas, à la faveur du carrefour de l'ancienne route de Nonglard à Vaulx et de celle du chef-lieu à Quincy.

En 1564, Clauda et Ayma filles de feu Gonin Domenge, vendent une pièce de terre et une maison, le tout ensemble contenant un bon journal lieu-dit "en Monthout" à Nonglard (2).

En 1730, d'après la Mapped sarde (dont est extrait le plan ci-contre), les maisons d'habitation de Monthoux sont au nombre de onze occupées par :

- LATOUR Perrine (1605)
- GRUFFAZ Jean (1606)
- TÉTEREL François (1612)
- TÉTEREL Martine (1615-1618)
- BORNERAT François (1622)
- BORNERAT Claude (1626)
- DUPRAZ Aymé (1628)
- PRUNIER Pierre (1646)
- DUFOUR Claudine (1648)

(Le chiffre entre parenthèse correspond au numéro de parcelle et figure sur le plan).



TÉTEREL François et TÉTEREL Martine (sœur ou tante de François ?) possèdent en outre en indivision une maison (1617) et un four (1621).

Notons que tous ces patronymes ont subsisté pour la plupart jusqu'au 19ème siècle.



Pour avoir un aperçu d'une exploitation agricole de Nonglard au 18ème siècle nous examinerons celle de François TÉTEREL. Auparavant, quelques mots sur cette famille dont le nom apparaît dans le village pour la première fois en 1471. Cette année là un certain Jean TÉTEREL est syndic de la paroisse de Nonglard et à ce titre figure comme témoin dans l'acte de fondation de la chapelle Ste Anne (3).

En 1561, on trouve recensées trois familles de ce nom dans le dénombrement de la Gabelle du sel de Nonglard.

François TÉTEREL possède en 1730 une ferme (en noir sur le plan) avec cour et jardin. La superficie des terres qu'il exploite est de vingt-deux journaux de Piémont soit plus de huit hectares répartis de la façon suivante :

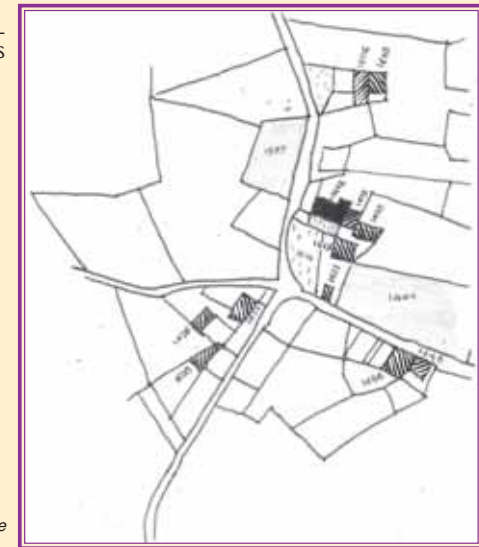
- Prés et champs de culture (7 hect.)
- Vignes (1/2 hect. environ)
- Bois, châtaigniers, teppes (1 hec. environ)

L'ensemble est morcelé en une quarantaine de parcelles disséminées sur toute la commune comme toutes les exploitations, suite aux partages successoraux. La culture est principalement céréalière : blé, seigle, orge. Puis viennent la production laitière et celle des féculents : fèves, pois, haricots. La pomme de terre est encore peu connue.

Avec cette exploitation, François TETEREL se classe pour l'époque parmi les villageois plutôt aisés.

G.Viviant

- (1) - A. GROS Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie.
- (2) - Extrait d'une forme de Lod (Reg. Par. De Nong.)
- (3) - ADHS Série 1 G - 1 Mi 10.



Extrait du plan de la Mapped sarde



ADMR - AFN AMICALE LOVAGNY-NONGLARD

ADMR LOVAGNY-NONGLARD

L'association vient de passer le quart de siècle, puisque la publication de sa création au journal officiel date du 22 octobre 1982.

Les services à la personne ont connu depuis un essor fulgurant. Notre petite association n'a pas échappé à cette règle et aujourd'hui nous employons 7 aides à domicile à temps partiel pour intervenir dans les foyers dont le nombre varie entre 25 et 30.

Le nombre des demandes est toujours croissant et les règles administratives sont de plus en plus contraignantes. L'association est en pourparlers avec sa voisine, l'ADMR des Petites Ussets, pour une unification des deux structures et bénéficier de ressources communes plus importantes. Il n'y aurait plus qu'une association ADMR couvrant tout le territoire de la CCFU. Rappelons que les buts de l'ADMR sont le maintien et l'aide à domicile. Aide aux personnes âgées, aux handicapés, au retour d'une hospitalisation, aux familles...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie qui vous donnera toutes les coordonnées nécessaires ou téléphonez au 04 50 46 34 17.

AFN

Notre section AFN NONGLARD a été créée en 1984, puis nous avons fusionné avec celle de Poisy. A l'heure actuelle, nous sommes 130 adhérents.

Toutes les années, en janvier, l'Assemblée Générale a lieu à la salle de Poisy, avec pour ordre du jour : cotisations, les recettes, les dépenses, les voyages...

Notre congrès départemental a eu lieu à Bonneville avec de nombreux drapeaux : 114.

Nous avons reçu les félicitations du Préfet ainsi que du Président Hubert BORNENS.

A Nonglard, nous avons assisté à une messe le 10 novembre, suivie d'un dépôt de gerbe à la Stèle en présence de Monsieur Bernard CARLIOZ, avec la participation des portes drapeaux des 3 communes. Nous espérons nous retrouver nombreux l'an prochain et en bonne santé.

AMICALE LOVAGNY-NONGLARD DES AÎNES RURAUX

L'ALN vous accueille tous les mardis à 14 heures, soit à Nonglard soit à Lovagny, pour une marche de 2h30 environ dans les alentours immédiats des communes. En cas de pluie, nous nous réunissons dans une salle communale autour de différents jeux (belote, scrabble...).

Le dernier mardi du mois est consacré à une randonnée de la journée avec départ à 08h30 et retour entre 16h et 17h.

La "LANTERNE DU CHÂTEAU", bulletin d'information de l'amicale, vous donnera tous les renseignements sur le programme annuel ; vous pouvez vous le procurer en mairie.

Un sympathique groupe de marcheurs vous attend, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Encore une fois, cette année 2006-2007 aura été belle réussite pour nos 31 écoliers nonglardiens.

En complément des enseignements scolaires prodigués par Séverine Colletti pour la classe des petits et de Geneviève Daurier pour la classe des grands, les enfants ont pu participer à diverses activités financées en partie par l'APE :

- **Activités sportives** avec 10 séances de piscine, sorties athlétisme (lac de La Balme, Choisy, Metz-Tessy), une journée orientation et initiation à l'escalade dans les Bauges.

- **Activités culturelles** avec différents spectacles sur la scène de Bonlieu et du Rabelais, le festival du film d'animation, une journée aux archives départementales pour les grands. C'est également cette année que Geneviève Daurier a réédité la classe de mer au cap Fréhel. Succès général !!!

- Et le traditionnel après-midi de Noël avec la confection d'un magnifique mobile et visite du père-noël pour clôturer le gouter.

C'est tout au long de l'année que l'APE se mobilise afin de récolter des fonds :

- opération "**bulbe de fleurs**" réalisée à l'automne et qui rapporte 430 euros.

- le **repas dansant mexicain** avec un bénéfice de 1113 euros.

- la quatrième édition du **vide grenier** avec un bénéfice de 1519 euros.

C'est grâce à vous tous que cela est possible !!! Un grand merci aux institutrices, à la mairie aux parents bénévoles et aux membres de l'APE. Que la joie et la bonne humeur soient toujours présentes pour les manifestations à venir !

L'APE vous souhaite à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour l'année.

Composition du bureau : Stéphanie Chappaz (présidente), Serge Fuentes (vice-président), Virginie Neuenschwander (trésorière), Sylvie Bessot (secrétaire), Annick Laydevant, Claudette O'Connor, Odile Diaz, Armelle Thomasset.





Déjà la 7ème année que l'association parentale des P'tits Loups fait vivre cantine et garderie au sein de la commune.

Horaire de la garderie :

- matin de 8h00 à 8h30, sur un simple coup de téléphone la veille à Mme Morel.
- après-midi de 16h30 à 18h30 les jours d'école.

La cantine est assurée tous les jours d'école par :

- Madame Morel qui effectue la surveillance au quotidien des enfants.
- Madame Parent à l'intendance.
- Les parents d'élèves qui effectuent une permanence par mois.

LES MANIFESTATIONS DES P'TITS LOUPS

- Tous les vendredis à 16h30 vente de pains aux chocolats.
- Tombola faite par les enfants à Pâques.
- Organisation des feux de la saint Jean en collaboration avec le CAN.
- Marché d'automne vente de jus de pomme, boudins et faisselles.
- Au mois de mai marché aux fleurs vendredi soir et samedi matin.

LES REMERCIEMENTS

Le bureau des P'tits Loups tient à remercier :

- Tous les bénévoles sur chaque manifestation.
- Monsieur Déronzier pour le temps passé avec les enfants de l'école à l'élaboration du jus de pomme.
- Monsieur et Madame Fossoux pour la préparation du boudin.
- Les parents d'élèves pour leur participation à la vente des petits pains le vendredi et les permanences qu'ils effectuent à la cantine.
- Les institutrices et la Mairie pour leurs interventions dans le cadre du fonctionnement de la cantine et de la garderie.

La cantine rencontre un succès grandissant ; de plus en plus d'enfants mangent à la cantine. Afin de permettre aux P'tits Loups de pérenniser, l'association lance un appel à toute personne pouvant effectuer des permanences de cantine. Bienvenue aux séniors. Encore merci aux créateurs des P'tits Loups.

COMPOSITION DU BUREAU :

Au revoir à Christine Perrin et à Brigitte Da Costa qui se tournent vers d'autres occupations. Anne Viviant (présidente), Eliane Fuentés (vice présidente), Nadine Moreau (trésorière), Myriam Nana (secrétaire), Alexandra Débiolles (membres actifs).

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque "la Fontaine aux livres"

Nous informons les nouveaux habitants qu'ils peuvent adhérer à la bibliothèque de Nonglard (située au-dessus de l'école).

Les horaires de permanence sont les suivants : lundi : 16h30 - 17h45 et mercredi : 14h - 15h. Le montant de la cotisation est de : 8 euros par famille pour 2008. Elle est réglable à l'année civile de janvier à décembre. Vous pouvez nous contacter au tél. : 04 50 60 09 12 (aux heures ci-dessus) ou sur notre adresse e-mail : bibliionglard@wanadoo.fr

Nous remercions chaleureusement la Mairie qui nous soutient dans toutes nos démarches, ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent pour vous proposer une bibliothèque digne de ce nom.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.

Nouvelles de l'école

La nouvelle année scolaire verra le départ de Mme Daurier, qui prendra sa retraite au mois de juin 2008. En attendant, elle assure toujours la direction, avec cette année deux collègues à mi-temps, pour la classe des petits : Séverine Colletti, titulaire du poste, qui travaille le jeudi et le vendredi, et Christine Schuster, qui, elle, prend en charge les enfants le lundi et le mardi, (les samedis étant partagés entre les deux maîtresses). Christine a également en charge les cours d'anglais, avec deux heures d'enseignement (CE1-CE2, et CM1-CM2)

Cette classe des petits compte cette année 13 élèves (GS : 1, CP : 6, CE1 : 7)

La classe des grands regroupe 16 enfants (CE2 : 3, CM1 : 7, et CM2 : 6) .

Claudine Chappuis, notre E.V.S. (employée vie scolaire) nous a quittés pour pouponner, et elle a été remplacée par Alban Fichaux, qui profitera de cette expérience pour confirmer une future vocation d'enseignant.

Marie-Claire Parent ne fera pas office d'A.T.S.E.M. cette année à Nonglard, puisqu'il n'y a qu'un enfant de 5 ans. Elle consacre son temps d'A.T.S.E.M. à l'école de Lovagny, dont les classes de maternelles sont surchargées.

Cette année a débuté sous le signe du poisson, puisque les enfants ont participé au cycle de 10 séances de piscine, à l'île bleue, à Seynod.



La classe des "petits"



La classe des "grands"

Puis cycle d'endurance, avec les entraînements aux Savues et au bois de Loye, ainsi qu'à l'agorespace, avec au terme la participation aux rencontres des écoles rurales du secteur. Celle des petits a eu lieu à l'espace Dassault, avec de nombreux brevets d'or, et celle des grands a eu lieu au lac de la Balme, où 250 jeunes sportifs étaient réunis pour disputer le challenge, une coupe que les grands de Nonglard ont bien méritée, puisque 11 enfants sur 16 ont obtenu le maximum de points !

Alors que la fin de l'année scolaire avait vu le départ des grands en classe de mer, cette année, c'est toute l'école qui partira en classe de neige au Plateau des Glières, les 17, 18 et 19 janvier 2008. Souhaitons que la météo se mette de la partie !

Enfin, l'année se terminera par un stage de dessin animé, réalisé sur place, par le secteur animation du Cinébus, et pour toute l'école, avec la réalisation d'un film qui sera présenté aux habitants de la commune. (la date sera communiquée ultérieurement)

Vaste programme pour cette année scolaire, avec pour les années prochaines la perspective d'une baisse régulière des effectifs. Espérons que les nouvelles constructions apporteront un sang nouveau à notre école, qui est une part importante de la vie du village. En attendant, que cette année vous soit riche et douce, c'est ce vous souhaite les enfants et les enseignants.





Classe de mer au Cap Fréhel

Nous étions restés au centre pour observer les animaux que nous avions pêchés. Nous mangions, et d'un seul coup nous avons vu un crabe qui se baladait par terre, car il s'était échappé de l'aquarium. Nous avons pêché des crabes et une araignée de mer qui a mué dans l'aquarium. Nous avons cru qu'elle était morte. Ute nous a rassurés en nous disant qu'elle avait mué. Et quand elle mue, elle perd sa coquille.

Nicolas

En classe de mer nous avons fait du char à voile, c'était trop amusant quand il y avait beaucoup de vent ! Ce jour c'était le mercredi 6 juin. Je crois que le vent allait à 35 km. Serge a fait du 2 roues (un char à voile à 3 roues) Bastien a voulu faire pareil, sauf que son char est tombé sur le côté.

Corentin

On est allé dans l'estran sableux. Ute, notre animatrice, nous a parlé de l'élevage des huîtres et des moules. On a mis du sel sur les trous de couteau et les couteaux sont sortis. Il fallait vite les attraper car ils pouvaient rentrer dans leur trou très vite. Et des fois quand on les attrapait, ils se coupaient tout seuls pour nous échapper.

Marie

On a fait une promenade à pied pour observer les paysages depuis le centre jusqu'à la plage. Nous avons vu une bande de bruyères et des ajoncs. La taille des plantes dépend du sous-sol et nous sommes arrivés à la plage. C'était magnifique.

Jimmy



On est allés au port d'Erquy. Nous avons vu beaucoup de sortes de poissons. On pêche des coquilles Saint-Jacques : quand elles ont 10 cm et 2 mm on les prend, celles qui sont plus petites, on les relâche. Les pêcheurs sur leurs bateaux ont des casiers à crustacés. Les homards ont les pinces attachées pour la sécurité. Une pince sert à couper et l'autre à broyer.

Chloé

La pêche à pied

On est allés à la pêche à pieds dans les rochers de l'estran rocheux. Il fallait soulever les pierres pour trouver les bêtes, mais il fallait même les remettre, parce qu'il y a des bêtes qui vivent sur la pierre et si on laisse la pierre retournée dans l'eau, les bêtes seront noyées. Et si on fait la même chose avec les bêtes qui vivent dans l'eau et qu'on laisse la pierre au soleil les bêtes auront chaud et mourront. On a attrapé des anémones de mer, des lépadogastères. Ce sont des petits poissons avec une ventouse sous le ventre, une araignée de mer, des crabes, des crevettes, des étoiles de mer et des poissons tout fins.

Angel

Le phare de Cap Fréhel

Il y a 3 phares, le phare le plus ancien a été construit par Vauban sous le règne de Louis XIV. Le phare actuel est carré, a une casquette verte et envoie deux signaux toutes les dix secondes. Le troisième abrite une corne de brume qui s'entend à 35 kms par temps de brouillard.

Bastien



Le Fort La Latte

Nous sommes allés au Fort La Latte construit par le seigneur de la Roche Goyon au XIV^e siècle pour se protéger des ennemis. Il servit à deux époques : le XIV^e et le XVII^e siècle. Les paysans, en échange de travail, avaient le droit de venir s'y protéger en cas d'attaque. Arrivé là-bas le seigneur leur disait : "Maintenant que vous êtes là, défendez le château". Au XVII^e siècle, Vauban fit construire le bastion en forme de fer à cheval pour y mettre des canons. Pour attaquer le château, il fallait passer le premier pont-levis, la basse cour, un deuxième pont-levis, un contre-poids, une herse et une barbacane.

Bastien

Le tour de bateau

On est partis en bateau pour visiter des côtes où il avait plein d'oiseaux, de toutes sortes, c'était beau !!!

Il y avait des goélands argentés, des mouettes tridactyles et des cormorans huppés. On a vu un rocher découvert à l'aller, et au retour il était couvert d'eau, c'était rigolo. On a fait le retour à pied pendant que les autres faisaient le retour en bateau.

Laura

Les oiseaux marins du cap Fréhel

Nous sommes allés voir les oiseaux marins du cap Fréhel avec des longues-vues. Le goéland argenté a un petit point rouge sur le bec et il mange du poisson mort, des vers de terre et des œufs. La mouette à trios doit, elle, se poser à la saison de la reproduction et elle mange des poissons vivants. Le cormoran huppé a une huppe pour se faire beau. Il peut plonger à plus de 60m et il mange du poisson vivant.

Loïc

Port d'Erquy

Mercredi 6 juin nous sommes allés au port d'Erquy avec Fabienne notre animatrice. On a vu la capitainerie, où l'on peut avoir des informations sur la mer. Elle nous a montré des bulots puis des poissons. On est allés voir des araignées de mer et des homards. Puis, nous avons goûté sur la plage. L'après-midi, nous sommes allés faire du char à voile, c'était le jour où il y avait le plus de vent.

Colin



COMITE D'ANIMATION DE NONGLARD

L'année 2007 a été ponctuée par :

- **Le Téléthon 2006** : comme chaque année, de nouveaux participants sont venus rejoindre les fidèles qui depuis des années nous font le plaisir de leur présence au bénéfice de la recherche médicale.

Merci à vous tous qui avez permis de collecter 2430 euros de dons pour le Téléthon 2006.

- **La belote** qui a rassemblé 29 doublettes.

• **Une exposition des travaux de peinture et d'art floral** provenant des cours dispensés sur Nonglard à l'occasion de votre présence lors des élections présidentielles.

• **La Fête de la Saint Jean**, traditionnellement accompagnée d'un grand feu, est la fête de Jean le Baptiste. Elle symbolise l'arrivée du solstice d'été. A la lumière de leur lampion, les enfants ont accompagné le magnifique et gigantesque pantin, qu'ils avaient fabriqué, jusqu'au bûcher pour marquer la fin des frimas. Grâce à leurs télescopes, Jean Paul et André, passionnés d'astronomie, nous ont permis d'observer le croissant de Vénus, Saturne et ses anneaux, Jupiter et ses satellites. Ils nous ont montré des amas d'étoiles, des étoiles doubles telle que Albireo avec ses deux composantes de couleurs. Cette nuit là, les constellations du ciel d'été étaient bien visibles tandis que des étoiles filantes nous faisaient un clin d'œil.

Le groupe Contretemps nous a emmené visiter la chanson française au caractère poétique, expressif parfois mordant sur des rythmes variés. La magie était également au rendez-vous avec les tours de closes up (magie rapprochée) de D. Heyn.

Nous avons levé nos verres autour d'un diot-frites.

- Cette année **la pétanque** était nocturne. La météo clémente a permis à 39 doublettes de s'affronter.

LE C.A.N.VOUS PROPOSE POUR LA SAISON 2007/2008 :

ACTIVITÉS

Beaux arts - cours de peinture, tous supports et matières, le samedi de 9h à 12h.

Tarif : 125 euros les 10 séances. Contact : J. Labaz - 04 50 60 54 68

Gym - Le vendredi de 9h 30 à 10h 30. Tarif : 95 euros/an.

Contact : N. Anthonioz - 04 50 60 79 31

Art floral - stage trimestriel dont le thème suit les saisons.

Le mercredi de 16h à 18h ou de 19h à 21h, Tarif: 20 euros le cours "Nous avons tous en mémoire les Noël de notre enfance aux parfums d'épices ; l'odeur de la cannelle des gâteaux préparés en cuisine et le parfum des agrumes attendant le vin chaud se mêlant au



COMITE D'ANIMATION DE NONGLARD



parfum des branches de sapin. En réalisant un décor de table nous avons retrouvé ces odeurs pour un Noël convivial qui émerveille petits et grands".
Contact : O. O 'Connor - 04 50 66 10 91

Yoga - le lundi de 20h à 21h. Tarif : 120 euros pour 27 séances.

Contact : J. Labaz - 04 50 60 54 68

Scrapbooking - présentations originales de vos photos, le samedi de 8 h 30 à 11h.
Tarif : 13 euros la séance (matériel fourni). Contact : M. Thomasset - 04 50 60 51 52

MANIFESTATIONS

• **Le dimanche 2 décembre 2007**, l'immanquable **Téléthon à Nonglard** donne rendez-vous aux coureurs et aux randonneurs avant de se terminer autour d'un repas convivial, sans oublier le vin chaud apprécié en cette saison.

Cette année 2007, la filleule du Téléthon s'exclame sur les affiches "La maladie, je la regarde droit dans le yeux et je ne baisserai pas le regard !". Le Téléthon de Haute Savoie est parrainé par les champions : Séverine Thomas, championne du monde de descente et championne d'Europe de slalom vitesse en rollers. La descente, qui est une discipline jeune dans le roller peut être comparée à la descente à ski. Eric Barone, recordman du monde de vitesse à VTT sur neige avec 222 km/h obtenus aux Arcs en 2000, puis sur terre au Nicaragua en 2002 avec 172 km/h. Il descend les plus hautes montagnes et gravit les plus beaux volcans pour rapporter des images époustouflantes.

- **Le samedi 2 février 2008**, faites vos jeux lors de la soirée belote !

• Date à définir pour une **représentation théâtrale** sur le ton d'une pièce de boulevard. La Compagnie "Art Scène" nous fera rire et réagir !

• **Le samedi 5 juillet 2008**, le Comité d'Animation de Nonglard fêtera **l'anniversaire de ses 30 ans !** Ne manquez pas ce rendez-vous ! au rythme d'une animation musicale illuminée par le bouquet final d'un feu artificiel.

- **Le 6 septembre 2008**, Assemblée Générale du comité d'animation de Nonglard.

Par manque de nouveaux membres actifs au C.A.N., les soirées du réveillon de la Saint Sylvestre, de la Saint-Jean et de la pétanque n'auront pas lieu en 2008.

Toute personne concernée sera la bienvenue ! Venez tous, venez nombreux !

Par ailleurs l'insuffisance d'adhérents a eu pour conséquence l'annulation des activités de ping-pong, de Step et de gym du mardi soir. De nouvelles activités vous sont proposées cette année, en souhaitant qu'elles vous plaisent et vous motivent.

Lors des festivités, nous avons constaté avec regret la faible présence des habitants de la commune. En effet, il est bien dommage que les manifestations qui vous sont destinées initialement séduisent davantage les personnes extérieures à la commune et fonctionnent grâce à elles.

Les manifestations et activités qui animent notre commune disparaîtront prochainement sans votre intérêt et votre engagement.

Nous remercions M. Bernard Carlioz Maire de Nonglard, Mme Chantal Macquet Adjointe responsable aux associations et toute l'équipe municipale qui ont su nous seconder et mettre à notre disposition les salles et différents services sans lesquels aucune manifestation ni activité n'aurait pu être organisée. Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés et soutenus au cours de cette année 2007.

Le Comité d'Animation de Nonglard vous souhaite une Heureuse et Sereine Année 2008



INFORMATIONS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi et le vendredi de 8h30 à 11h30
Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30
Le mercredi de 9h30 à 11h30
Le jeudi de 9h30 à 12h30
Permanence des élus tous les jeudis de 18h à 19h
Tél. : 04 50 60 54 31
Fax : 04 50 60 57 36
E-mail : accueil@nonglard74.fr
Site Internet : www.nonglard74.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes, garçons et filles doivent se faire recenser dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie (se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille). Une attestation de recensement leur sera remise à cette occasion, celle-ci sera nécessaire pour se présenter à divers concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC...).

CEREMONIE DE CITOYENNETÉ

Le 3 avril 2007 lors de la cérémonie de la citoyenneté, nous avons remis les cartes électorales et le "livret de citoyen" aux jeunes de notre commune.

ELECTIONS 2007

Les élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars 2008

Les jeunes majeurs sont inscrits d'office, sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de la commune lors des opérations de révision annuelle. **Vous recevez un courrier vous confirmant votre inscription**, cependant, les fichiers utilisés par l'INSEE pour l'inscription des jeunes de 18 ans pouvant être incomplets, vous pouvez aussi vous renseigner à la mairie afin de vérifier que l'inscription a bien été effectuée. Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, vous devez avoir **fêté votre 18^{ème} anniversaire au plus tard le 8 mars 2007**, veille du premier tour. **Vous êtes ressortissant d'un pays membre de l'union européenne**, Vous pouvez voter à Nonglard pour les élections municipales à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire.

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères se déroule tous les mercredis matin. Il est conseillé de mettre les conteneurs en place la veille au soir et de les retirer de la rue au plus tard le soir de la collecte.

SECOURS

Pompiers : 112 (ou 18)
S.A.M.U. : 112 (ou 15)
Police Secours : 112 (ou 17)

SOCIAL

Pour tout renseignement, veuillez contacter la PMI de Meythet :
Pôle Médico Social
21 route de Frangy
74960 MEYTHET
Tél : 04-50-22-38-10

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Elle assure notamment la gestion et la distribution en eau, des transports scolaires secondaires, du ramassage des ordures ménagères.
Adresse : 100 place Claudius Luiset - 74330 SILLINGY
Tél. : 04 50 77 70 74
Fax : 04 50 72 72 80
Heures d'ouverture :
les lundi, mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.
Le mercredi : de 8h à 12h.
Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h.

SILA

7, rue des Terrasses
74962 CRAN-GEVRIER
S'adresser au SILA pour l'assainissement :
Renseignements techniques : 04 50 66 77 99
Dépannage assainissement : 04 50 66 78 55
Site Internet : www.sila.fr

LA POSTE

Sillingy
Tél. : 04 50 68 82 00
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le samedi matin 9h à 12h.
Agence postale de Lovagny
Tél. : 04 50 46 23 37
Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30
et de 15h à 18h.
Les mardi et samedi : de 9h30 à 11h30.

TONTE DES PELOUSES - TRAVAUX BRUYANTS

Rappel : Conformément à l'arrêté de la DDASS n° 358 du 9 novembre 2001, il est rappelé que les engins à moteur, motoculteurs, tronçonneuses, tondeuses à gazon, scies électriques, etc.... peuvent être effectués les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h et exceptionnellement les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Nous vous rappelons encore que les déchets de tonte et de taille ne doivent pas être brûlés mais sont à déposer à la déchetterie ou compostés. Ne pas déverser les déchets verts dans les ruisseaux et les fossés car cela risque de les boucher par forte pluie.



